

# CERTIFICATIONS, AGREMENTS ET HABILITATIONS

Proconsec est certifié QUALIOPI pour ses actions de formation depuis le 27 janvier 2021 et enregistré sur le **Datadock** depuis le 28 avril 2017.

Proconsec est agréé, certifié, habilité ou autorisé par tous les organismes nationaux concernés par la santé et la sécurité au travail :

-  Réseau prévention composé de la CNAM (Caisse nationale d'assurance maladie), les CARSAT (Caisses d'assurance retraite et de santé au travail), INRS (Institut national de recherche et de sécurité).
-  DREETS PACA (Direction régionale en charge de l'économie, du travail, de l'emploi et des solidarités).
-  Préfecture de la Région PACA et Préfecture des Alpes de Haute Provence.

Proconsec est par ailleurs répertorié auprès de **CARIF OREF** pour les formations SST, SSIAP et HOBO et au référencé au **Catalogue Qualité du Pôle Emploi** depuis le 1er avril 2019.

Agréments et certifications – P 1/3

Rue de la ferraille 04300 PIERRERUE – Alpes de Haute-Provence

Direction portable : 06 18 63 82 21 / Siège : 09 75 46 30 50

Direction : [proconsec@orange.fr](mailto:proconsec@orange.fr) / Site internet [www.proconsec.fr](http://www.proconsec.fr)

SIRET 49168190400026

## FORMATION

Nous vous garantissons des interventions de qualité, conformes aux exigences des certifications et habilitations délivrées :

-  Certifié par l'INRS en tant que formateur en **Risques Psycho-Sociaux** depuis 2014. Certificat n° 8000270a80003f66
-  Agrément pour la formation des **Comités Sociaux et Economiques CSE** de la Préfecture de Région PACA en date du 19 mai 2021, valant également pour la **Commission santé sécurité et condition de travail CSSCT** et **Représentant de proximité RP**.
-  Arrêté de la Préfecture de Région et de la DREETS de Provence Alpes Côte d'Azur pour la formation **CHSCT Comité d'hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail** N° 077 du 2 mai 2016. Accrédité CNFPT pour les formations CHSCT des Collectivités Territoriales.
-  Habilitation à dispenser les formations **SST Sauveteurs Secouristes du Travail** N° 1515633/2022/SST-01/O/07 du 7 juillet 2022. **Formateur de formateurs SST** en partenariat avec ACTIMMIS. Habilité par l'INRS - Formation formateur SST PACA.
-  Certifié par la CARSAT SUD EST pour la formation en **Evaluation des risques professionnels, document unique**, en date du 8 janvier 2014 et **salarié désigné compétent et référent prévention** en date du 27 novembre 2015.
-  Arrêté Préfectoral des Alpes de Haute Provence pour la formation **SSIAP Service Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes** : N° 2021-127-008 du 7 mai 2021.
-  Accrédité Formateur **Gestes qui sauvent**, par le CNFPT PACA depuis décembre 2019



Formation

Agréments et certifications – P 2/3

Rue de la ferraille 04300 PIERRERUE – Alpes de Haute-Provence

Direction portable : 06 18 63 82 21 / Siège : 09 75 46 30 50

Direction : [proconsec@orange.fr](mailto:proconsec@orange.fr) / Site internet [www.proconsec.fr](http://www.proconsec.fr)

SIRET 49168190400026

## CONSEIL / CONFÉRENCE

- Enregistré en tant qu'**Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP)**, en Santé Sécurité au Travail n° 2019-12-04-039 de la DIRECCTE PACA.

L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. Il peut faire appel, après avis du CSE ou, en son absence, des délégués du personnel, aux intervenants en prévention des risques professionnels appartenant au service de santé au travail interentreprises auquel il adhère ou dûment enregistrés auprès de l'autorité administrative disposant de compétences dans le domaine de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail.

- Yves MORAND est **Juge assesseur au Pôle social du Tribunal Judiciaire** de Digne-les-Bains 04 et formé par l'École nationale de la magistrature pour la formation initiale des assesseurs des tribunaux de grande instance et de la cour d'appel conformément aux articles L211-16 et L311-16 du code de l'organisation judiciaire.

- Yves MORAND est certifié Médiateur d'entreprise depuis le 27 août 2022. La formation suivie est homologuée par la FFCM (Fédération Française des Centres de Médiation).



**Conférence-Débat**

Agréments et certifications – P 3/3

Rue de la ferraille 04300 PIERRERUE – Alpes de Haute-Provence

Direction portable : 06 18 63 82 21 / Siège : 09 75 46 30 50

Direction : [proconsec@orange.fr](mailto:proconsec@orange.fr) / Site internet [www.proconsec.fr](http://www.proconsec.fr)

SIRET 49168190400026